



Centre de référence  
en médiation de dettes  
Agréé par la Région wallonne RW/SMD/CR/3

## **INSCRIPTION**

**A retourner** au GILS, Rue du Parc, 20/5 à 4432 ALLEUR,  
par fax : 04/246.59.92 ou mail : [info@cdr-gils.be](mailto:info@cdr-gils.be)

Je soussigné(e) .....

Institution : .....

Adresse de facturation : .....

Tel : .....

Mail : .....

Souhaite m'inscrire au **module de formation « Le travailleur de 1ère ligne face aux personnes en difficulté financière »** organisé

- les vendredis 8, 15 et 29 mai 2020 et 5 juin 2020 de 9h à 12h30

**Lieu** : CPAS d'Ans, Rue Edouard Colson, 148 à 4431 LONCIN (parking à la piscine)

### **Conditions générales d'inscription aux formations**

#### **Qui peut s'inscrire ?**

Nos formations s'adressent aux travailleurs sociaux de première ligne de la Province de Liège.

#### **Comment ?**

Au moyen du document présent dûment signé par l'intéressé et son supérieur hiérarchique.  
L'inscription sera confirmée par mail.

#### **Quel coût ?**

La participation aux modules travailleurs sociaux s'élève à 80 € pour les 4 séances, payable au préalable sur base de la facture.

#### **Désistement**

A noter que toute absence à une formation sera facturée à raison de 20 €/séance à l'employeur que celui-ci soit membre ou non, sauf si celle-ci :

- est communiquée par écrit au GILS au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de la séance ;
- est justifiée par un certificat médical transmis au GILS au plus tard 48h après l'absence.

#### **Report ou annulation**

Si une formation devait être annulée ou déplacée par le Gils, le paiement serait intégralement remboursé.

Date et signature du responsable de service:.....